

# Appel à projets

## Règlement Appel à Projets générique 2022

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 qui a vocation à accompagner l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine.

ATIS anime pour cela notamment plusieurs programmes d'accompagnement dont :

-  La Fabrique à Initiatives
-  Premiers Pas
-  L'Incubateur d'innovation sociale
-  Programmes d'appui au développement et d'aide à l'implantation territoriale.

L'objectif de cet incubateur est d'accompagner 15 projets d'entreprises socialement innovantes par an. Nous ciblons les projets :

-  portés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales ;
-  qui contribuent à la résolution d'une problématique sociétale ou environnementale en Gironde ;
-  ayant une dimension (ou potentiel) d'innovation sociale ;
-  qui reposent sur un modèle économique pérenne ;
-  qui visent à créer des emplois en Gironde.

### Ce que vous apporte ATIS

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficierez de :

-  Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
-  Un accompagnement stratégique personnalisé
-  Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet
-  L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers.
-  L'intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux.

## Les étapes de la sélection des projets

-  Téléchargement du dossier de candidature sur le site internet à l'onglet **Incubateur Gironde**
-  Dépôt du dossier de candidature par voie électronique à [incubateur@atis-asso.org](mailto:incubateur@atis-asso.org) avant le 30 avril 2022 à minuit
-  Le cas échéant, échange avec un membre de l'équipe d'ATIS
-  Pré-sélection des dossiers par le comité technique d'ATIS
-  Audition des projets présélectionnés devant le Jury de sélection d'ATIS **le 23 mai 2022.**

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant le 30 avril 2022 minuit et l'échange préalable avec un membre de l'équipe est indispensable avant toute audition d'un projet devant le Jury de sélection.

La journée de sélection du 23 mai 2022 se déroule en deux temps : le matin les projets sont mis en situation à plusieurs ; l'après-midi les projets sont auditionnés devant le jury de sélection. Le jury de sélection est composé de représentants des collectivités locales, structures d'accompagnement de l'ESS, partenaires privés, et entrepreneurs.

Dans l'hypothèse où vous intégrez le parcours d'incubation, deux journées de lancement sont prévues les **06 et 07 juin 2022.**

## Les critères de sélection des projets sont les suivants :

-  Le caractère innovant du projet
-  Le potentiel d'impact social ou environnemental du projet
-  Le potentiel de viabilité du modèle économique, générant la création d'emplois (3 à 5 emplois à 3 ans) ou d'autres effets positifs
-  L'implication des parties prenantes et des bénéficiaires
-  Les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
-  L'implantation et l'ancrage en Gironde
-  Le besoin d'accompagnement par ATIS

## Les partenaires de l'incubateur d'innovation sociale

**Bordeaux Métropole** est engagée dans une politique de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire depuis 2006. A ce titre, elle soutient les projets socialement innovants, et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises solidaires. Partenaire d'ATIS depuis 2010, Bordeaux Métropole soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis sa création pour sa mission d'émergence de projets locaux en entreprises socialement innovantes et pérennes.

**La Région Nouvelle-Aquitaine** soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.

**L'Europe** s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le **FSE**. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.



Fonds Social Européen